

Accord de libre-échange transatlantique : la fin du projet européen

En juillet 2013, l'Union européenne et les États-Unis ont lancé des négociations en vue de conclure un accord de libre-échange. Les écologistes s'opposent à ce projet contraire à l'ambition qu'ils portent pour une Europe plus écologique, sociale, solidaire et démocratique.

TAFTA, c'est quoi ?

TAFTA et TTIP sont deux acronymes américains pour nommer ce projet de traité de libre échange transatlantique. **TAFTA** : Trans-Atlantic Free Trade Agreement. **TTIP** : Transatlantic Trade and Investment Partnership.

La promesse



Le projet de Partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement (TTIP ou TAFTA) vise à constituer la plus vaste zone commerciale de la planète avec 40% des échanges mondiaux. A la différence de la plupart des accords commerciaux, il ne s'agit pas ici de baisser des droits de douanes devenus quasi inexistantes, mais d'harmoniser les règles et les normes dont les différences entre les deux blocs sont considérées comme des obstacles au commerce.

La réalité



Il s'agit de bien plus qu'un accord commercial. Nombre de ces « obstacles techniques au commerce » touchent au cœur de la régulation de notre économie et de notre société. Ce sont des choix de société, démocratiquement construits, qui touchent à la protection de l'environnement, de la santé, des travailleurs et des consommateurs, aux libertés et aux droits humains fondamentaux. OGM, bœuf aux hormones, viande chlorée, protection des données personnelles, services publics, agriculture, marchés publics, propriété intellectuelle, principe de précaution, capacité des institutions politiques à agir... tout est négociable !

« Ce sont nos choix de société qui sont négociés »



Angela Merkel avait déjà tenté de convaincre George W. Bush d'engager cette négociation en 2005. Elle a fait le forcing et convaincu Barack Obama en 2013. Ses principaux alliés sont David Cameron et José Manuel Barroso, deux libéraux atlantistes. François Hollande, d'abord réservé, est malheureusement devenu un fervent défenseur du libre-échange transatlantique !

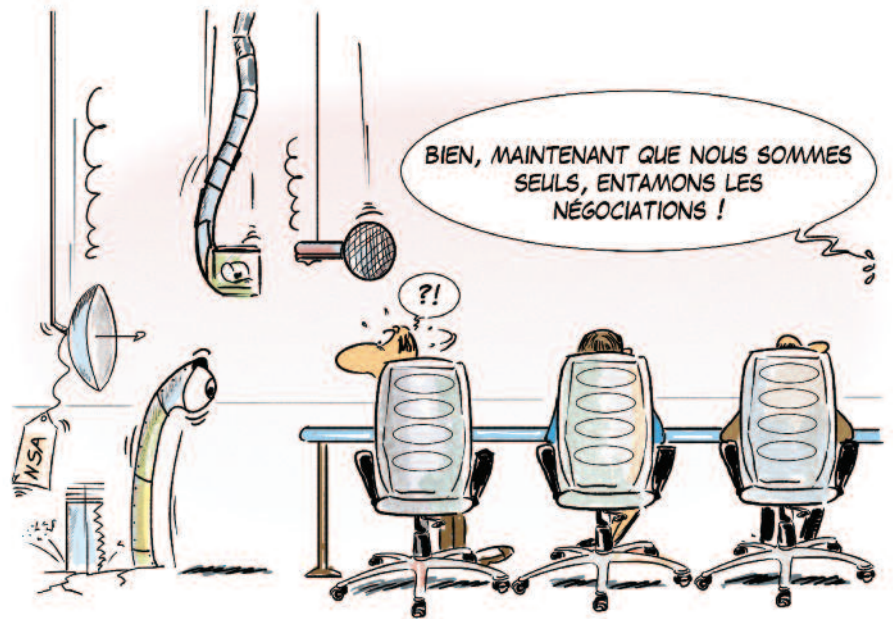


Qui négocie pour l'Union européenne ?

La promesse



C'est la Commission européenne qui négocie pour l'Union. Mais ce sont les chefs d'État et de Gouvernement qui lui ont donné mandat en juin 2013. Une majorité du Parlement composée des conservateurs, de libéraux et des sociaux démocrates a soutenu le lancement de la négociation, à l'exception des services culturels et audiovisuels (exception culturelle). Depuis, plusieurs cycles de négociation ont déjà eu lieu. Si les négociations devaient aboutir, le Parlement européen devra dire « oui » ou « non » à l'accord.



La réalité



Alors que ce sont leurs choix de société qui sont négociés, les citoyens européens sont tenus totalement à l'écart des négociations. Le mandat et le contenu des négociations sont strictement confidentiels, et seules des fuites permettent d'avoir accès à quelques informations. On sait que la Commission européenne a récolté les doléances de 140 lobbies et multinationales dans le plus grand secret. Son interlocuteur dans la négociation est l'Administration Obama. Depuis le scandale de la NSA révélé par Edward Snowden, nous savons que les services américains sont mieux renseignés sur cette négociation que les citoyens européens.

« Cette négociation est une attaque en règle de la démocratie »

informations. On sait que la Commission européenne a récolté les doléances de 140 lobbies et

multinationales dans le plus grand secret. Son interlocuteur dans la négociation est l'Administration Obama. Depuis le scandale de la NSA révélé par Edward Snowden, nous savons que les services américains sont mieux renseignés sur cette négociation que les citoyens européens.

En 1998, Lionel Jospin avait stoppé au nom de la France la négociation d'un accord sur l'investissement qui, comme TAFTA, prévoyait un accroissement des droits des firmes multinationales contraire aux principes fondamentaux de la démocratie. En 2012, suite à la mobilisation de millions de citoyens européens, le Parlement européen a dit « non » au projet d'accord anti-contrefaçon ACTA. Sous pression du Parlement et de la France, la culture et les services audiovisuels sont provisoirement exclus de la négociation. Tant mieux, mais un bel arbre ne peut cacher la forêt des renoncements. Quid de l'exception agricole et alimentaire ? De l'exception des services publics ? De l'exception démocratique ? Les écologistes combattent le projet de libre-échange transatlantique qui se construit contre les citoyens européens et américains.



Quels sont les bénéfices attendus de TAFTA ?

La promesse



La Commission européenne promet pour 2027 une augmentation de la croissance de 0,5%, soit un gain de production d'environ 120 milliards d'euros pour le PIB de toute la zone, la création en Europe de 400 000 emplois et 545 euros par ménage européen.

La réalité

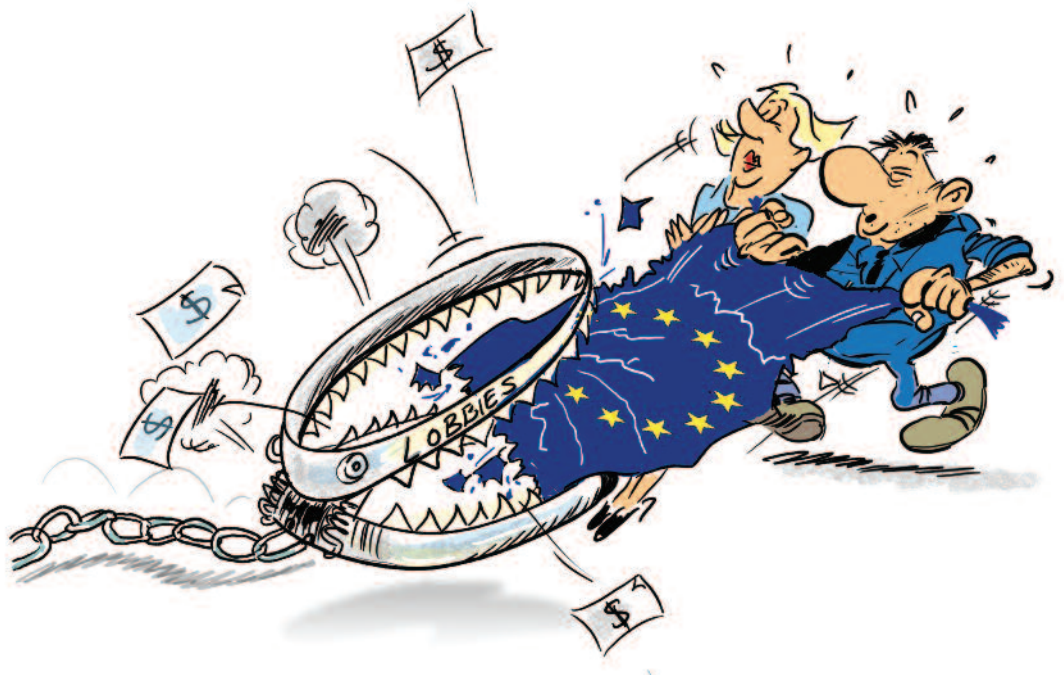


Beaucoup d'experts critiquent le sérieux du modèle économique retenu, construit sur la base d'une enquête réalisée auprès d'une centaine d'entreprises. Les gains promis pour 2027 sont très contestables. C'est pourtant le discours repris en boucle par les promoteurs de l'accord, censé faire taire toutes les critiques. Pour Public Citizen, une organisation américaine de protection des consommateurs, les bénéfices s'élèveraient au maximum à 3 centimes par

« Des promesses peu fiables mais des dangers bien réels »

personne et par jour, sans compter les pertes en termes de protection de la santé, de l'environnement ou des salariés. Certains économistes estiment que l'introduction de la cinquième version de l'iPhone d'Apple a généré des gains cinq fois supérieurs à ceux attendus du TTIP. Enfin, la confédération européenne des syndicats a exprimé de forts doutes sur les créations d'emplois.

Si tous les accords de libre-échange avaient tenu leurs promesses en termes de bénéfices attendus, l'Europe aurait une croissance supérieure à celle de la Chine et connaîtrait un chômage très bas. Avec une croissance atone et près de 30 millions de chômeurs, il est temps que l'Union européenne en finisse avec sa stratégie de libre-échange tous azimuts et de dérégulation.



Notre alimentation sera-t-elle impactée par TAFTA ?

La promesse



Réduire voire supprimer les dernières poches de résistance au libre-échange agricole et harmoniser nos règles alimentaires ne remettra pas en cause nos préférences.

La réalité



Il existe un océan entre l'agriculture américaine et l'agriculture européenne : 2 millions d'exploitations agricoles d'une superficie moyenne de 170 hectares d'un côté, pour 14 millions d'exploitations de 13 hectares en moyenne de l'autre. La suppression des droits de douane qui protègent encore certaines filières européennes mettrait en danger des millions de familles paysannes, en particulier dans les pays du Sud et de l'Est de l'Europe. De plus, la logique industrielle et exportatrice qui prévaut aux Etats-Unis s'appuie sur des méthodes de production très peu contrôlées, use et abuse des hormones et accélérateurs de croissance pour la viande bovine et porcine et dans l'élevage laitier, rejette le principe de précaution et les normes européennes en matière de bien-être animal. L'agenda américain dans la négociation est très clair : que nos assiettes se remplissent d'OGM, de viande issue d'animaux clonés, de bœuf aux hormones, de viande de volaille chlorée...

Enfin, les Etats-Unis refusent les indications géographiques protégées et autres labels (Roquefort, Feta, vins...) qui reconnaissent qu'en Europe la gastronomie est aussi rattachée aux terroirs.

« TAFTA renforcera l'industrialisation de notre modèle agricole et l'américanisation de notre alimentation »



En octobre 2013, J.M. Barroso et le Premier Ministre canadien Stephen Harper ont annoncé la conclusion des négociations de libre-échange UE-Canada CETA. Cet accord, toujours inaccessible aux citoyens européens et dénoncé par les écologistes, prévoit déjà des quotas d'importations de viande de porc et de boeuf qui vont venir déstabiliser toujours plus l'élevage européen.

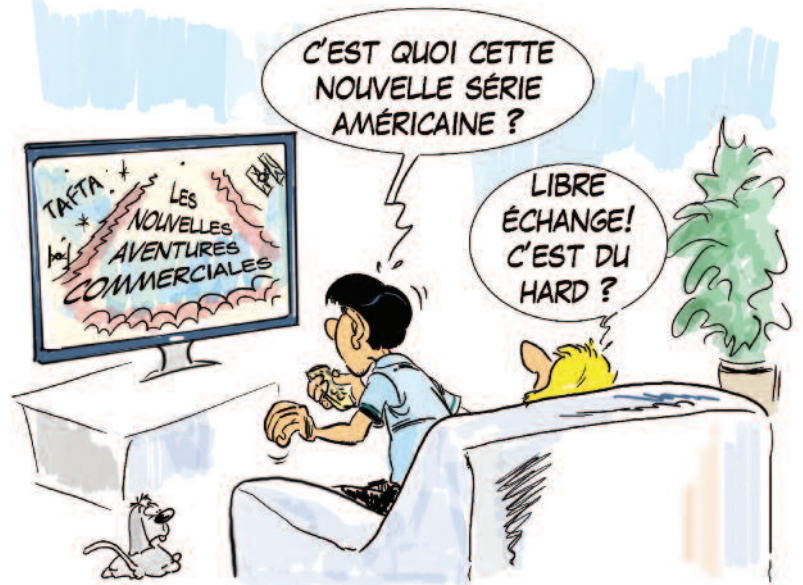


Les libertés numériques seront-elles préservées?

La promesse



TAFTA ne devrait pas remettre en cause le rejet par le Parlement européen de l'Accord Transatlantique Anti-Contrefaçon (ACTA) en 2012, qui a permis de protéger les données personnelles ainsi que garantir les libertés numériques des Européens, le partage et la libre circulation des connaissances dans le monde, des médicaments et des semences.



La réalité



Pour les firmes du divertissement et les groupes semenciers, TAFTA est le cheval de Troie qui leur permettra de réintroduire discrètement ACTA, par le biais de nouvelles mesures relatives aux brevets, droits d'auteur, copyrights et autres formes de propriété intellectuelle. Cela permettra notamment aux multinationales américaines d'en faire un usage commercial, sans compter la capacité de surveillance que posséderont dès lors les Google et autres Microsoft, dont on sait grâce au lanceur d'alerte Edward Snowden qu'elles travaillent main dans la main avec l'Agence de Sécurité Nationale américaine.

« Le scandale toujours en cours de la NSA confirme le mépris de l'administration américaine pour le droit à la vie privée et les libertés des citoyens »

Face au lobbying intense d'entreprises américaines comme Facebook ou Google, les écologistes défendent de meilleures garanties de protection du droit à la vie privée des citoyens européens et souhaitent sanctionner sévèrement les usages illicites de données personnelles... Autant de protections que les multinationales voient comme des menaces ! L'US Council for International Business, équivalent du MEDEF pour les multinationales américaines, ne peut pas être plus clair : « L'accord TTIP devrait chercher à circonscrire les exceptions, comme la sécurité et la vie privée, afin de s'assurer qu'elles ne servent pas d'entraves déguisées au commerce ».



Après TAFTA, quel avenir pour la transition écologique ?

La promesse



Les accords de libre-échange n'ont pour seul but que de réduire les barrières au commerce, sans présager de leur caractère écologique ou non. La Commission européenne ne permettrait pas la remise en cause de l'environnement.

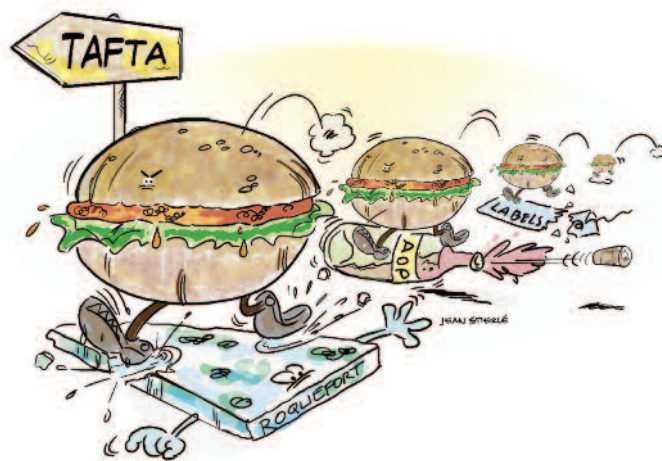
La réalité



« C'est la perspective
d'un modèle de
développement plus
écologique et sociale
qui s'évanouit avec
TAFTA »

réduction de nos émissions de CO2 pour lutter contre le dérèglement climatique pourrait être contestée via TAFTA. L'Union

européenne fait déjà de l'accès au gaz de schiste américain une priorité de négociation. A travers l'harmonisation transatlantique des normes environnementales et le principe de reconnaissance mutuelle (« ce qui est considéré comme acceptable chez vous est accepté chez nous »), les firmes chimiques, énergétiques, semencières ou agro-industrielles espèrent imposer leur agenda de déréglementation des deux côtés de l'Atlantique.



Les semenciers américains comme Monsanto espèrent que l'adoption de ce traité pourra empêcher un Etat d'interdire la culture de plantes transgéniques et d'OGM sur son territoire, par le biais d'un moratoire. Ce sont les principes de précaution et d'évaluation des risques tels que nous les pratiquons en Europe qui pourraient être remis en cause ! En Europe, l'entrée en vigueur du règlement REACH en 2007 a été un grand pas en avant pour la protection de la santé humaine et de l'environnement. Il avait été violemment combattu par le lobby de la chimie car ce règlement oblige l'industrie à évaluer et à gérer les risques posés par un certain nombre de produits chimiques, à les supprimer s'ils s'avèrent dangereux et à informer les consommateurs. TAFTA pourrait permettre à l'industrie de contourner les règles européennes et à empêcher l'approfondissement indispensable de REACH.



TAFTA

est-il une atteinte à la démocratie?

La promesse



L'accord de libre-échange ne serait qu'un ensemble de mesures techniques qui favorisera la croissance et l'emploi en Europe, et ne remettra pas en cause les fondements légaux et constitutionnels de nos Etats. Le tribunal arbitral investisseur-Etat (ISDS) protège et donc favorise les investissements.

La réalité



TAFTA instaure de fait une nouvelle juridiction supranationale qui contourne les juridictions nationales. Toute entreprise peut y contester la décision d'une collectivité locale, d'un Etat ou de l'Union européenne si elle considère que cette décision remet en cause ses bénéfices, présents ou à venir, et réclamer des centaines de millions d'euros de dédommagement. TAFTA donne ainsi aux firmes un pouvoir supérieur à celui des citoyens. Il conditionne au bon vouloir des multinationales notre capacité à défendre ou à conquérir des choix démocratiques,

« TAFTA permettra aux firmes de contester des décisions démocratiques de protection de la santé, de l'environnement ou des salariés »

qu'ils portent sur le droit du travail, sur l'éducation, l'environnement, les services publics ou la finance. Ce mécanisme juridique est une machine infernale à construire du moins disant réglementaire et de l'impuissance politique.

Imaginons maintenant les 3300 entreprises européennes et leurs 24200 filiales aux Etats-Unis ainsi que les 14400 sociétés américaines et leurs 50800 filiales européennes prêtes à attaquer toute législation locale, régionale, nationale ou fédérale des deux côtés de l'Atlantique parce qu'elle ne correspond pas à l'optimisation de leurs profits ! Pour les écologistes, c'est clair : pas d'ISDS, symbole d'un accord pensé pour favoriser les multinationales au détriment de la démocratie et des citoyens européens et américains.

Philip Morris a profité du dispositif ISDS contenu dans un accord bilatéral entre l'Australie et Hong-Kong pour attaquer, via sa filiale hong-kongaise, la politique australienne de lutte contre le tabagisme et demander des milliards d'indemnités. Le géant du tabac utilise de la même façon un accord entre la Suisse et l'Uruguay pour attaquer la politique de santé uruguayenne. Lone Pine, société américaine, réclame 250 millions de dollars de dédommagement au gouvernement du Québec qui a décidé d'un moratoire sur l'exploitation des gaz de schiste. Vattenfall poursuit l'Allemagne et demande 3,7 milliards d'euros de dédommagement pour les profits que cette entreprise ne fera pas en raison du choix de sortie du nucléaire. Chevron attaque l'Equateur pour échapper à ses obligations de décontamination de l'eau et des terres autour de ses sites pétroliers. Les populations locales avaient pourtant obtenu un tel nettoyage devant les juridictions nationales. Si TAFTA était en vigueur, des entreprises américaines de biberons pourraient poursuivre la France pour son interdiction du bisphénol A !

POUR ALLER PLUS LOIN

<http://stoptafta.wordpress.com/2014/06/30/non-au-mecanisme-de-reglement-des-differends-investisseur-etat>



L'AVENIR DE L'EUROPE n'est pas de se diluer dans une « OTAN de l'économie »

Plutôt que de nous soumettre à un cadre commercial toujours plus contraignant, réfléchissons avec nos concitoyens à l'avenir que nous voulons pour nous et les générations d'Européens à venir, à quel modèle de développement nous voulons pour l'Europe de demain ?

C'est tout l'enjeu du moment. L'urgence est de protéger et de moderniser notre économie, en nous dotant d'une politique industrielle durable et ambitieuse, d'une politique de transition écologique, d'une politique fiscale harmonisée et d'une politique de change qui nous protège des yo-yo délibérés du dollar et du yuan. La priorité est également de redéfinir l'accès à notre marché, en le conditionnant au contenu des



importations en CO2, au respect des droits humains, de la liberté syndicale, de normes sanitaires et environnementales exigeantes.

Portons alors un partenariat transatlantique qui renforce notre coopération dans la lutte contre le dérèglement climatique, contre le dumping social, environnemental et fiscal, pour les droits humains et la paix.

Dans l'immédiat, informons les citoyens des deux côtés de

l'Atlantique, construisons les alliances entre les écologistes, les organisations de la société civile, les travailleurs et les consommateurs, organisons les mobilisations qui stopperont les négociations d'un traité qui se font sans les citoyens, et trop souvent contre eux.

AGISSEZ, REJOIGNEZ LE COMBAT

- **Informez-vous** notamment sur les sites <http://stoptafta.wordpress.com> et www.TTIP2014.eu
- **Interpellez vos élus** sur les réseaux sociaux.
- **Interpellez vos élus**, demandez leur de mettre votre commune, votre communauté de communes, votre département, votre région, la France et l'Europe hors TAFTA. Comme les communes de Besançon, Niort, La Seyne et bien d'autres ou le département du Pas-de-Calais comme les Régions des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes <http://www.yannickjadot.fr/?p=10298>
- **Signez la première pétition** pan-européenne sur TAFTA : <http://stop-ttip.org/fr>

Participez aux mobilisations locales à l'initiative
d'EÉLV ou des Collectifs Stop-Tafta

